



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Anomalie-generique-Tapis-radioactifs-dans-les-vestiaires-du-personnel>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Anomalie générique : Tapis radioactifs dans les vestiaires du personnel**

30 avril 2020

France : Anomalie générique : Tapis radioactifs dans les vestiaires du personnel

Dans 17 centrales nucléaires sur les 19 que compte la France, les tapis recouvrant le sol des vestiaires du personnel, pourtant situés en dehors des zones nucléaires, étaient radioactifs. On ne sait pas depuis combien de temps, ces tapis ne faisaient pas partie de la liste des équipements à vérifier au titre de la propreté radiologique.

C'est lors d'un contrôle en février 2020 dans les vestiaires des centrales de **Chooz et de Golfech** qu'une contamination diffuse des tapis de sols a été détectée. Des vérifications ont alors été lancées dans toutes les centrales nucléaires d'EDF. Fin mars le bilan tombe : **Belleville, Blayais, Bugey, Cattenom, Chinon, Civaux, Cruas, Dampierre, Fessenheim, Gravelines, Nogent, Paluel, Penly, Saint Alban et Saint Laurent** sont aussi dans le même cas. Seules Flamanville et Tricastin semblent épargnées. **Cette contamination serait due à l'accumulation au fil du temps de poussières radioactives sur ces surfaces.** Surfaces dont la propreté radiologique n'était pas vérifiée par l'exploitant nucléaire, **faute d'avoir été intégrées dans la liste des contrôles périodiques à réaliser.**

C'est par un communiqué de quelques lignes publié sur la page [Actualités](#) de la centrale de Fessenheim fin avril 2020 que l'information a été communiquée au public. L'évènement générique car commun à plusieurs sites est certes considéré comme **significatif pour la radioprotection des travailleurs**, mais a été classé **au plus bas niveau de l'échelle de gravité INES [1]**. Il ne fera donc pas l'objet d'un avis de l'Autorité de sûreté nucléaire. Les seules informations disponibles sur l'évènement sont celles livrées par EDF dans ce communiqué.

Tout en affirmant que cette **contamination était de faible niveau (sans toutefois indiquer précisément celui-ci)**, l'exploitant nucléaire annonce avoir mis en œuvre des "*actions curatives immédiates*" : les tapis ont été enlevés des vestiaires des 17 centrales concernées et ils ont été évacués vers les filières spécifiques aux déchets nucléaires. Mieux vaut tard que jamais. **Mais le laxisme et le manque de précaution évidents de l'exploitant nucléaire aura tout de même impacté à leur insu plusieurs milliers de travailleurs. Et sérieusement mis à mal le principe**

de confinement de la radioactivité si cher à EDF, argument souvent mis en avant pour justifier l'absence de danger dans l'industrie nucléaire.

Ce que dit EDF :

Déclaration d'un événement générique de niveau 0

Le 30/04/2020

Sur les centrales nucléaires, des contrôles de propreté radiologique sont effectués sur les sols et les équipements des vestiaires situés hors zone nucléaire (dite zone contrôlée). **Lors d'un contrôle ponctuel des tapis de sols des vestiaires des centrales de Chooz et Golfech, une contamination de faible niveau a été constatée en février 2020.** Une demande de contrôle réactif a alors été adressée à tous les CNPE afin de contrôler les tapis de sols présents dans les vestiaires hors zone nucléaire (ces tapis n'étaient pas intégrés dans les contrôles périodiques de propreté des sols prévus par le référentiel radioprotection d'EDF).

A fin mars, le bilan des contrôles réalisés sur l'ensemble des centrales a montré la **présence d'une contamination diffuse de faible niveau dans des tapis de sols des CNPE de Belleville, Blayais, Bugey, Cattenom, Chinon, Civaux, Cruas, Dampierre, Fessenheim, Gravelines, Nogent, Paluel, Penly, Saint Alban et Saint Laurent.** Les faibles niveaux de contamination mesurés sont *a priori* liés à l'**accumulation au fil du temps**. Chaque situation détectée localement a fait l'objet d'**actions curatives immédiates**. Les tapis de sol ont été envoyés dans les filières de traitement de déchets nucléaires adaptées.

Le 23 avril 2020, un **événement significatif radioprotection générique** a été déclaré par EDF à l'Autorité de sûreté nucléaire au **niveau 0** de l'échelle INES, pour les centrales citées ci-dessus.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-fessenheim/actualites/declaration-d-un-evenement-generique-de-niveau-0>

Notes

[1] **INES** : International nuclear and radiological event scale (Échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques) - Description et niveaux [ici](https://www.asn.fr/Lexique/I/INES) - <https://www.asn.fr/Lexique/I/INES>